

Motion sur le déploiement du projet SIFAC

Extrait de la déclaration liminaire CGT au CSA du 23 mai 2023 : « La CGT-INRAE ne peut oublier les difficultés qu'ont connues les personnels administratifs lors du déploiement de GEFI. Des unités et des SDAR nous remonte en permanence la lassitude de ces personnels confrontés à un turn-over effréné des effectifs. Inutile de charger encore leur barque : nous demandons donc à la direction générale de l'INRAE de prendre le temps de la concertation avec les agents concernés avant toute évolution des solutions logicielles. »

Les élus CGT au CSA ont ensuite, en cours de séance, proposé la mise au vote du CSA de la motion suivante :

« Motion sur le déploiement du projet SIFAC

Les personnels administratifs des unités (UMR, UR, UE, USC) et les services déconcentrés d'appui à la recherche (SDAR) sont minés par les sous-effectifs, les arrêts maladie, un « new public management » toxique dans la fonction publique, l'emploi généralisé de CDD à former vite et qui souvent, soit ne terminent pas leur contrat, soit ne le renouvellent pas.

C'est aussi dû à l'extraordinaire diversification des tâches et leur complexité croissante.

De plus les outils mis en service pour ces tâches, de plus en plus nombreux, ne sont jamais tout à fait finis ni complètement adaptés aux utilisateurs et en-deçà des attentes. Sans oublier un réseau informatique souvent déficient et/ou en maintenance.

La dématérialisation généralisée des processus déshumanise et renforce l'isolement et la souffrance des travailleurs des services administratifs.

Pire qu'en 2016, au moment du passage à GEFI2.0, les équipes sont aujourd'hui exténuées, en colère, et s'indignent du déni que les administrations locales persistent à opposer à l'expression des difficultés croissantes et aux dégâts humains que subissent les collectifs de travail administratif, largement constitués de femmes, caractère aggravant de ce déni, qui confine à la maltraitance institutionnelle.

- Dans ces conditions la mise en place des outils SIFAC et NOTILUS**, pour intéressante que puisse être, dans certaines UMR, la perspective d'outils communs avec l'université, ne pourra s'affranchir des recommandations de l'expertise externe de 2018, qui avait été imposée par les représentants du personnel du CCHSCT, à la suite de la crise générée par l'installation de GEFI2.0. Elle présente un risque élevé de porter à nouveau atteinte à la santé mentale des agents et de se solder par un fiasco supplémentaire pour l'Institut.*

Au regard de tout ce qui précède, le CSA entend alerter et tirer la sonnette d'alarme pour éviter que les mêmes causes emportent les mêmes effets.

- Par conséquent, le CSA exige un moratoire sur la mise en place des outils SIFAC et NOTILUS,

- Le CSA exige en outre que toute innovation des systèmes de gestion administrative et financière de l'INRAE prenne en compte de façon principale, le point de vue des agents qui sont appelés à le mettre en œuvre, à partir du travail réel des gestionnaires et de leur quotidien.

- Enfin, le CSA exige, conformément aux articles 51, 69 et 77 combinés du décret n° 2020-1427, que la mise en place de ces nouveaux outils de gestion administrative et financière fasse l'objet d'un examen, mais également d'une consultation préalable du Comité ou de la formation spécialisée d'Etablissement, ceci, à partir de la prise en compte des recommandations formulées dans le rapport d'expertise précédemment cité. »

Motion adoptée à la majorité du CSA (5 Pour : 3 CGT + 2 SUD / 4 Contre : 3 CFDT, 1 élu parti avant fin de séance + 1 CFTC).

* **SIFAC** : Système d'Information Financier Analytique et Comptable qui remplacera S2i finances.

** **NOTILUS** : logiciel de gestion des notes de frais.

Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !



Bulletin d'adhésion à retourner
à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Corps : Grade :

E-mail :